

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILANNGES RELIGIEUX.

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Vendredi 28 Avril 1848.

No. 66.

PIE IX

D'APRÈS M. OZANAM.

L'œuvre réformatrice de Pie IX rencontre deux sortes de dangers : de la part de ceux qui ne veulent point de changement et de la part de ceux qui veulent trop, de ceux qui repoussent les réformes et de ceux qui précipitent, du côté des rétrogrades et du côté des impatientes. Parlons d'abord des rétrogrades, précisément parce qu'on les a peut-être trop oubliés, trop ménagés depuis quelques temps. Je leur fais d'ailleurs un honneur qu'ils méritent, puisqu'ils ont pour eux la force et les cent mille baïonnettes des Autrichiens.

Il faut être juste envers la maison d'Autriche ; elle a eu ses jours de gloire ; elle a porté la vaillante épée de Rodolphe de Habsbourg, de Charles-Quint, de don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lépante ; elle a couvert pendant trois cents ans les frontières de la chrétienté menacées par les infidèles. Mais cette maison a fait deux mauvais héritages. Elle a recueilli l'héritage de Joseph II, de cette politique funeste qui fit du christianisme un moyen de gouvernement (*instrumentum regni*), et de la religion, catholique, comme on le nomme dans les actes officiels, une religion impériale et royale d'Etat. C'est à cette école que le cabinet autrichien devait apprendre l'art d'humilier le clergé par les fonctions de police ou il prétend le réduire, d'éliminer le peuple par les plaisirs, par les fêtes sensuelles prolongées sur les théâtres de Vienne, grâce auxquelles cette ville est devenue un séjour enchanté, mais grâce auxquelles aussi elle compte deux enfants naturels sur trois naissances. Telle est l'Autriche, et voilà à quel titre elle prétend exercer la tutelle de la Lombardie, où, sur vingt-neuf naissances, on n'en compte qu'une d'illégitime ; faire l'éducation de ces Italiens qui valent mieux qu'elle, qu'elle prétend traiter en enfants et qu'elle traite en esclaves. Elle a en effet recueilli un second legs non moins dangereux que le premier ; elle a accepté la succession des Henri IV et des Frédéric II, des empereurs Gibelins, de ces faiseurs d'anti-papes. C'est de leur chef qu'elle prétend sur l'Italie un empire, ou du moins, comme elle le répétait naguère dans un document presque officiel, « une influence nécessaire à sa sûreté. » Elle cherche à se faire pardonner cet empire par les bienfaits dont elle accable, dit-elle, les provinces lombardes. Ces bienfaits nous sont connus ; ils ressemblent à ceux dont on comble les gens de Vienne. Ils consistent à multiplier les plaisirs faciles, à pourvoir de danseuses séduisantes les théâtres de la Scala et de la Fenice. C'est en effet une vieille pratique d'enivrer les hommes de voluptés pour les endormir, et d'embaumer les nations pour les enterrer. Quoi qu'il en soit de cette prospérité matérielle que la Lombardie paie bien cher, si de quatre-vingts millions d'impôts qu'on y lève quarante seulement s'y dépensent, il reste à savoir ce que fait l'Autriche pour le bien intellectuel et moral, ou plutôt ce qu'elle ne fait pas contre lui ; ce qu'elle tente de séductions et de violences contre les esprits qui sortent de la timidité et de la médiocrité prescrites ; ce qu'elle inflige d'humiliations inutiles à des sujets soumis. Pourquoi, depuis trente ans, en pleine paix, jour et nuit, ces canons insolentement braqués devant le palais des doges de Venise et contre le dôme de Milan ! Qu'on vante ensuite les libertés municipales du royaume Lombard-Vénitien, les conseils communaux, les députations provinciales chargées de présenter à l'empereur les vœux des peuples ! Nous savons maintenant ce que signifie le pompeux mensonge de ces institutions, qu'il est défendu d'invoquer. Il y a six semaines, Venise présentait une de ces pétitions respectueuses permises par les lois ; quinze jours après, un homme éminent, revenu à Dieu par la voie du malheur, M. Tommaseo, était arrêté pour avoir obtenu, par un appel éloquent, les cinq cents premières signatures. Peut-être les portes de sa prison se rouvrirent-elles en présence des événements nouveaux. Mais nous reconnaissons déjà cette politique toujours habile à mettre la main sur les plus gens de bien, sur les bons citoyens qu'elle féduite seuls, sauf à laisser échapper les émeutiers qui la servent.

Assurément une puissance capable des massacres de la Gallicie pouvait beaucoup entreprendre contre la papauté. Aussi elle s'y était prise de longue main. Dès le règne de Grégoire XVI, tandis que l'Autriche contrariait au Vatican les premières mesures projetées pour le bien et la paix des peuples, ses agents s'emparaient avec profusion, dans les villes de la Romagne, les pamphlets incendiaires, où l'on irritait les espérances trompées, où l'on comparait au mauvais gouvernement des pères la sagesse de l'administration lombarde, où l'on renvoyait aux sujets pontificaux le grand avantage qu'ils auraient de passer sous un drapeau laïque, fut-il celui de l'aigle à deux têtes. Quand l'étoile bienfaisante de Pie IX parut au milieu de ces nuages horriblement soulevés, jugez ce qu'elle dut exciter de colères. C'est l'honneur du XIXe siècle et le bienfait de ses lumières qu'on n'a pas recouru aux traditions du vieil empire et essayé d'un anti-pape. Mais, ne pouvant faire un autre Pontife, on a-tout contre celui que Dieu avait fait. Je ne parle pas des intrigues diplomatiques assignées aux antichambres où elles ont leur place ; je parle des émeutes suscitées dans les provinces, sous prétexte de la cherté des grains, et à la tête desquelles se trouvaient toujours, par un hasard fatal, des étrangers, des sujets, des amis de l'Autriche. Tout le monde savait à Rome quelles mains les soulevaient, quels conseils armaient et soulevaient dans Faenza les débris du parti qu'on nommait grégorien. Enfin, quand on a reconnu l'impossibilité de vaincre le courage du Pontife et le dévouement de son peuple, il a fallu recourir au dernier argument des rois. L'artillerie impériale s'est avancée lourdement sur le pavé de Ferrare, et personne n'a oublié en quel langage insultant les officiers qui la commandaient ont signifié au cardinal-légitime les volontés de leur maître. Ces violences outrageaient le droit ; elles faisaient bien plus en provoquant le désordre. Chaque pas de l'Autriche en Italie, depuis six mois, a été comme un défi et comme le signal d'une de ces scènes de trouble que la liberté italienne se faisait honneur de n'avoir pas connues.

Quand l'Autriche entra à Ferrare, éclataient à Rome les terreurs paniques de juillet : quand elle mettait le pied à Modène, Livourne avait les coupables tentatives de janvier ; lorsqu'enfin elle s'empara de Naples, sinon par ses soldats, du moins par ses conseils, toute la Sicile se levait. Oui, j'ai hâte de le dire, si c'étaient des mortiers et des canons timbrés des armes napolitaines, au bison de Bourbon, qui tiraient sur les palais et couvents de Palerme, c'était la diplomatie étrangère qui y mettait le feu. Et maintenant qu'elle se console de n'avoir pas réussi à déraciner la révolte dans les rues ! Elle est parvenue à faire donner ce mauvais exemple d'une concession arrachée par la violence, d'un souverain vaincu, non par l'amour, mais par la colère de ses sujets. A Dieu ne plaise qu'elle ait réussi à déchaîner une révolution indisciplinée qui pourrait provoquer un jour son intervention (la justifier jamais), et lui servir de prétexte pour forcer enfin cette frontière si glorieusement défendue par la pacifique intrépidité de Pie IX !

Malheureusement la politique autrichienne trouve à Rome, où je vais désormais me renfermer, deux sortes d'auxiliaires. Les premiers sont dans le corps de la place, c'est-à-dire dans les emplois. Il était impossible au génie même de Pie IX de renouveler d'un seul coup tout le personnel des fonctionnaires publics. Il devait espérer beaucoup de la bonne foi d'un grand nombre, beaucoup du temps et du succès qui finissent par convertir les plus obstinés. Ni la sagesse, ni la charité ne lui permettait une rupture qui eût brisé tous les rouages du gouvernement et bouleversé la fortune de cent mille. Il fallait donc souffrir la présence de bien des hommes accoutumés à vivre d'abus, à considérer les mauvaises pratiques comme des traditions inviolables, et le bien public comme le leur. De là le mauvais vouloir de quelques officiers du palais, désolés des nouveautés présentes, et pensant trop bien de Sa Sainteté pour ne pas croire qu'elle saisisse tôt ou tard l'occasion de retourner au bon régime d'autrefois. Ce sont ceux qui élèveraient, s'il leur était possible, un mur entre Pie IX et son peuple, qui se désolent de le voir sortir à pied et recevoir les plaques des premiers venus ; c'est eux qu'on entend dire que le Pape est trop bon, trop accessible aux réformateurs étrangers, aux libéraux italiens, qu'il a porcelaine trop facile aux projets des utopistes comme aux applaudissements de la foule, et qu'enfin il importe de le bien entourer. De là aussi, dans tous les rangs de l'administration, cette armée d'employés qui ont combattu les premières réformes, par l'inaction bien plus formidable que l'opposition, qui les étouffent dans le silence des bureaux, bien plus dangereux que les clameurs de la presse, violent jusqu'au secret des lettres du souverain Pontife, interceptant les avis qui pouvaient prévenir un désordre et supprimer un péril. C'est ainsi qu'en décembre dernier les agents subalternes de la police, avertis dès la veille de la fâcheuse manifestation qui devait féter la chute de Luverne, ne firent rien pour épargner au peuple cette erreur, au Pape cette affliction. Il faut de semblables trahisons pour faire comprendre toute l'amermette d'une parole prononcée par un homme qui a l'honneur d'appartenir au service personnel du souverain Pontife. On lui disait : « Que Pie IX doit être heureux de se sentir si aimé ! — Oui, répondait-il, mais en même temps il est si haï ! »

Il faut bien avouer, quoiqu'il en coûte, que les autres auxiliaires de l'Autriche à Rome sont des hommes trompés par leurs doctrines, je veux dire les absolutistes de tous pays et par conséquent du nôtre. Rome s'est toujours fait gloire de l'hospitalité qu'elle donne aux défaits honorables, aux vaincus, aux blessés des combats politiques. Elle n'a pas communément sujet de s'en repentir ; la plupart des familles réfugiées font l'édification de la ville éternelle par la dignité de leurs mœurs et par l'abondance de leurs aumônes ; mais elles se trouvent liées envers l'Autriche par des circonstances qu'elles déplorent, et dont il ne leur appartient pas de rompre l'enchaînement. Elle ont d'ailleurs conservé une horreur traditionnelle, une terreur bien excusable de tout ce qui rappelle, de près ou de loin, le bruit des révolutions. Leur tort, j'aime mieux dire leur méprise, c'est de semer le palarme hors même de leur parti, de faire des émeutes de salons plus funestes à la considération d'un gouvernement que les émeutes de la rue ; c'est, enfin, d'entretenir des correspondances qui circulent et portent l'inquiétude avec elles. On a eu la témérité de répandre que la santé du Pape était menacée d'une maladie d'esprit et l'Eglise d'un grand malheur. Maintenant, à n'en croire que les plus discrets, Pie IX a cessé d'être maître chez lui ; son gouvernement ne résiste plus à la sédition qui le déborde ; ses actes ne sont désormais que des concessions qu'il faut s'attendre à voir révoquées, lorsque le Pontife, recouvrant sa liberté, aura pu s'enfermer dans ce paradis terrestre qu'on nomme le royaume Lombard-Vénitien. Non, je ne voudrais pas dire qu'on a osé appeler le Vicaire de Jésus-Christ « un Robespierre en titre ; » mais tous les jours je l'entends nommer le Louis XVI de la Papauté, et ceux qui le désignent ainsi ne pensent pas l'honorer, mais le blâmer assurément, et tout au plus le plaindre.

Pour répondre à tant d'alarmes, il faut voir ce qu'il y a de péril du côté de ceux que je qualifie d'impatientes, et parmi lesquels je distingue des fractions bien séparées, des intentions bien diverses. Quelques-uns, trompés par les souvenirs glorieux du moyen-âge, rêvent la souveraineté temporelle du Pape sur l'Italie délivrée par les armes, et Rome recommençant à déposer les tyrans. Ce sont les nouveaux Guelfes, ce sont ceux qui écrivent sur les murs, dans les quartiers solitaires, comme je l'ai vu au mont Aventin : « *Viva Pio Nono, re d'Italia*. » D'autres, en plus grand nombre, rêvent les chartes d'Angleterre ou de France, ne s'apercevant pas que l'Italie, cette mère de toutes les libertés, a mieux à faire que de s'attacher à des institutions étrangères. Il y a aussi des esprits chimériques qui ne peuvent se tenir en repos s'ils n'obtiennent dans les vingt-quatre heures l'exécution de leurs impraticables programmes. Enfin viennent les carbonari impénitents, les factieux incorrigibles ; et, quand on connaît Rome, on sait combien sont peu nombreux ceux que la clémence de Pie IX n'a pas achevés d'arracher aux errements de leur jeunesse. C'est beaucoup d'en compter cent cinquante, ayant sans doute à leur disposition ces désarmés, ces malintentionnés, écume des grandes villes, ces gens ingouvernables qu'on trouve partout, qui

font la difficulté, mais aussi le mérite des gouvernements.

Voilà les différences dont j'ai cru tenir compte en réunissant les impatientes sous un nom qui peut-être semblera trop doux, mais par lequel je ne veux rien dissimuler de leurs torts.

Le premier est leur souveraine injustice envers la mémoire de Grégoire XVI. Le règne de Grégoire XVI peut n'être pas celui d'un grand homme d'Etat : c'est le règne d'un prince profondément savant, ami des lettres, protecteur des arts, qui a bâti, et peuplé des musées, qui a lié d'honorables relations avec l'Orient, qui a commencé à porter la réforme dans la procédure judiciaire. Son pontificat est celui d'un Pape hardi pour la défense et la propagation de la foi. Il ne faut pas oublier qu'en présence des ruines fumantes de la Pologne, quand toutes les royautés constitutionnelles se taisaient, Grégoire XVI osa seul protester hautement, publiquement, en plein consistoire, contre les emportements de l'empereur du Nord. Il faut se rappeler qu'il fit ouvrir à deux battants les portes de son palais à l'héroïque Baillienne et qu'un an après, il refusait au persécuteur la moitié des honneurs que Rome a coutume de rendre aux voyageurs couronnés. Enfin les chrétiens se souviendront que Grégoire XVI a fondé plus de soixante évêchés dans les deux mondes ; et, dans bien des siècles, les Eglises alors florissantes de l'Amérique, de la Chine et de l'Océanie, honoreront les années de son règne comme la date de leur glorieuse naissance.

La seconde faute du parti qui nous occupe, c'est d'avoir soulevé l'opinion publique contre la compagnie de Jésus. Il y a beaucoup d'ingratitude à méconnaître en un jour une société qui depuis trois siècles a servi non-seulement la foi mais la science, mais la littérature nationale, lorsqu'elle compte encore des théologiens tels que Perrone, des savants comme Secchi, Marchi, Pianciani, qui font honorer le nom italien dans toute l'Europe. Il y a surtout, comme on l'a dit éloquentement, un funeste présage à inaugurer l'ère de la liberté par des proscriptions. L'Eglise peut s'offenser de ces tentatives pour abolir par la violence une institution consacrée par ses lois ; cependant on ne doit pas s'effrayer, outre mesure des cris proférés dans les rues de Gènes et de Rome. Il faut mieux connaître l'Italie, les vieilles et ardues rivalités qui divisent les ordres religieux, le clergé régulier et séculier, qui entretiennent une polémique éternelle entre les différents ordres religieux. D'ailleurs quand l'écrivain qui se donnait pour l'historiographe officiel des Jésuites a eu le malheur d'attaquer la politique de Pie IX, on a pu s'attendre à d'injustes, mais inévitables représailles. La querelle est descendue des couvents et des cercles dans les rues, elle a pris un langage odieux et menaçant. Mais si les clameurs dont on s'est alarmé avaient au delà des Alpes le même sens qu'à Paris ou à Berne, elles n'y seraient pas répétées par tant de prêtres, par tant de moines passionnés, mais non pas apostats, par un peuple bien moins jaloux de ses droits que de ses croyances. Dans cet égarement de l'opinion je vois beaucoup d'erreur et de colère ; je n'y découvre rien qui ressemble à de l'impétuosité, à un affaiblissement du christianisme ; j'y reconnais bien moins de crime contre la religion que contre la liberté.

Enfin les impatientes se sont donné le tort d'une alliance inconsidérée avec les passions du faux libéralisme. Chaque parti a besoin d'alliances. Pendant que les uns cherchaient la force dans les baïonnettes autrichiennes, les autres ont cru la trouver dans le journalisme et les clubs des contrées voisines. Ils ont fait un mauvais choix qui les a exposés à des jugements bien sévères. On les a rendus solidaires de leurs nouveaux alliés, et tous les jours, par exemple, on attend d'accuser le mauvais esprit de la presse romaine. Pourtant j'en suis sûr les débats avec cet attachement invincible qu'on rapporte de Rome pour tout ce qui la touche. Je vois des journaux voués à la défense du gouvernement et du clergé, comme la *Gazzetta* et la *Labaro* ; plusieurs soutiennent honorablement leur rôle d'indépendance et de modération, comme le *Felsino* et la *Balancia* ; d'autres, tels que le *Contemporaneo*, trahissent quelquefois leur inexpérience par une opposition intempérée. Jamais on n'y aperçoit la trace de cette hostilité secrète contre l'ordre religieux et civil, jamais on n'y surprend ces insinuations détournées contre les dogmes et les institutions catholiques, qui en d'autres pays, trompent si facilement l'œil et les ciseaux des censeurs. On a pu regretter quelquefois le silence concilié des feuilles romaines sur des questions irritantes ; assurément on ne leur reprochera pas de se taire quand il s'agit de l'indépendance, de la dignité du Saint-Siège. Naguère encore le *Contemporaneo* refusait avec une rare éloquence l'erreur d'un grand écrivain français qui a vu dans la papauté, non la garantie, mais l'obstacle des libertés italiennes. Et n'est-ce pas la presse de Rome qui, depuis plus d'un an, va porter chaque jour à toutes les extrémités de l'Europe, non-seulement les actes publics de Pie IX, mais tout ce qu'elle peut surprendre de sa vie privée, du secret de ses vertus et de ses bienfaits, et qui le livre malgré lui à l'amour et à l'admiration de l'univers ? Sans doute, il ne faut pas méconnaître le danger du journalisme italien ; mais c'est en Toscane qu'il faut le chercher. Personne n'ignore qu'un esprit habile et orné, mais orné surtout des dons finesses du XVIIIe siècle, que l'auteur de la tragédie d'*Arnaut de Brescia* prête son patronage à la rédaction de l'*Alba* et cherche à ranimer les rangs éclairés du parti anti-papal. Heureusement ce mauvais exemple n'entraîne pas le reste des journaux toscans, où percent bien quelques restes de l'ancienne jalousie de Florence contre Rome, où l'on trouve souvent la liberté républicaine de Dante, mais en même temps toute l'ardeur et toute la sincérité de sa foi. Je n'oublie par l'accusation principale qu'on adresse à la presse italienne comme au peuple romain : il s'agit des applaudissements qui accueillent la victoire de la Diète et la chute de Lucerne. Mais tous les témoins oculaires savent que l'ovation décernée au consul suisse, à Rome, fut l'œuvre de deux cents personnes entraînant sur leurs pas une nuée d'oisifs et d'ignorants qui croyait porter des félicitations au nouveau sénateur Corsini, et qui furent tout ébahis de se voir arrêtés sous le balcon d'un étranger. Quand le souverain Pontife n'avait pas voulu intervenir dans la lutte, il n'y voyait qu'une querelle politique, ainsi qu'il le déclarait naguère dans la même note officielle où il protestait contre les excès détestables, les Italiens ont pu juger au-

trouvent que nous. Ils ont été trompés par l'imprudence alléance des sept cantons avec l'Autriche, dont le drapeau semble destiné à porter malheur à tout ce qu'il ombrage. Le complaisant langage des feuilles lucernoises pour les appréhensions de la Lombardie devait rallier à la Diète les populations italiennes des Grisons et du Tessin, et par elles le reste de la Péninsule. Ce que les écrivains de Rome ont démenté dans la guerre civile de Suisse, ce qu'ils ont applaudi ; c'était la défaite du cabinet de Vienne et l'humiliation de sa diplomatie.

A continuer.

CE QU'ON DOIT FAIRE.

Les questions de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; de la nomination des Evêques, du traitement du clergé, etc., etc., préoccupent le clergé et les catholiques ; on nous demande de les discuter et de formuler nettement notre avis. Nous n'en ferons rien. En ce moment, de telles discussions ne peuvent avoir aucun résultat pratique, et auraient probablement l'inconvénient de soulever des oppositions qui rendraient plus tard impossible ce que nous souhaitons. Laissons aux esprits émus par les événements le temps de se calmer ; laissons aux hommes dans la main desquels la Providence a remis les destinées de la France le temps de voir et de toucher la réalité des choses. Mieux que toutes nos paroles, cette expérience leur apprendra à se méfier des systèmes et des théories, à tenir compte des faits, des besoins réels, des habitudes prises, et même des idées, des opinions qu'ils condamnent peut-être, comme incompatibles avec les opinions et les idées du jour.

Nous n'avons d'ailleurs rien à demander au Gouvernement provisoire, par la raison toute simple que le Gouvernement provisoire ne peut rien nous accorder. Tout dépendra de l'Assemblée constituante, et c'est à elle seule qu'il faut songer. Or, l'Assemblée constituante sera ce que la feront les électeurs ; si les honnêtes gens, si les chrétiens, cédant aux conseils de la peur, se laissent dominer par des minorités audacieuses, l'Assemblée sera mauvaise, et alors il faut s'attendre à tout ; mais si les honnêtes gens, si les chrétiens se conduisent en hommes libres, s'ils savent remplir leurs devoirs, l'Assemblée sera bonne, et alors on peut tout espérer. Que le clergé, que les catholiques y songent : ils ont dans les mains d'immenses moyens d'influence ; s'ils veulent en user ils peuvent sauver la France ; s'ils n'en usent point, la France aura à subir des calamités dont ils seront les premières victimes. Le monde retentira alors de leurs gémissements et de leurs plaintes ; mais tout en leur accordant sa pitié, le monde dira : Pourquoi n'avez-vous fait ce que vous pouviez faire pour prévenir ces catastrophes ; vous avez mérité votre sort.

Les uns nous disent : Vous êtes vraiment par trop républicains ! D'autres ; Vous êtes bien froids envers la République ! Le fait est que nous n'avons pour la République ni cet enthousiasme que donne l'enivrement de la nouveauté, ni cette haine qu'inspire la terreur. Frères à la servir de toute notre âme et de toutes nos forces, si elle est honnête et chrétienne nous sommes prêts également à la combattre si, démentant ses promesses et ses premiers jours, elle devient tyrannique. Elle peut prendre l'un ou l'autre parti ; mais tant qu'elle ne s'est pas engagée dans les voies du mal, nous regardons comme un devoir de conscience de faire le peu qui dépend de nous pour l'aider et pour la soutenir dans les voies du bien. L'Assemblée constituante décidera la question : elle fera la République à son image, ou plutôt elle sera elle-même la République. Les membres du clergé, les catholiques sont appelés ; comme tous les citoyens, à nommer les hommes qui formeront cette Assemblée ; les catholiques, le clergé sont nombreux et puissants dans le pays ; ce sera leur faute si ces hommes religieux sont absents de l'Assemblée nationale. Qu'ils travaillent donc à la rendre digne d'eux-mêmes et de la France.

On nous écrit : Demandez ceci, demandez cela, représentez à la République qu'elle se ferait le plus grand mal, par exemple, en supprimant le traitement du clergé, etc., etc. Nous répondons : C'est à l'Assemblée constituante qu'il faudra adresser ces demandes et ces représentations. Voulez-vous qu'elle les accueille, faites que cette Assemblée soit formée d'hommes capables d'en comprendre la justice, et disposés à respecter la liberté de l'Eglise, à tenir compte de ses droits acquis ; cela dépend de vous. Si vous n'agissez point, si vous laissez à vos adversaires ou à des indifférents le soin de choisir les représentants de la nation, ces représentants, complexés, seront eux-mêmes ou indifférents ou hostiles, et vous traiteront, on comme des ennemis, ou comme des étrangers.

M. LAMENNAIS.

Si étroite que soit devenue la soutane de M. l'abbé de Lamennais, elle est encore assez ample pour abriter une nichée de petits talents écloés à la chaleur du premier orage, et qui se donnent un mal infini pour faire de grandes phrases terroristes dans un journal né en même temps qu'eux et qu'ils ont intitulé le *Peuple constituant*. De tous les journaux qui ont paru depuis le 24 février, c'est celui qui rappelle le mieux les vieilles allures révolutionnaires. Voilà ce que M. l'abbé de Lamennais et ses acolytes ont trouvé pour se tirer de la foule. Ils n'entreprennent pas de soutenir la République en France ; ils ne s'occupent que de lui inventer des ennemis, crient à tort et à travers contre les conspirateurs. Quelconque semble à ces Messieurs ne pas penser absolument comme eux, est conspirateur orléaniste ou légitimiste. Dans leur premier numéro, ils criaient qu'on rétablissait les pavés en France ; ils avaient remarqué qu'on rétablissait les pavés en deux ou trois endroits, où ce travail n'était point indispensable à la circulation. Ce jour-là, c'était le Gouvernement provisoire qui conspirait contre lui-même. Dans le second numéro, ces hommes fraternels exigeaient qu'on leur apprît où était la chausse d'Orléans et ses fils, et ainsi de suite. Au moins une dénonciation par jour. Ils n'ont que ce talent, mais ils l'évalent à la perfection. Toute la rédaction excelle : Aujourd'hui l'un ; demain l'autre, tout le monde

dénoncé dans cet aimable journal, qui celui-ci, qui celui-là. Qui comme orléaniste, qui comme légitimiste. Cependant les orléanistes sont rares, mais les légitimistes sont nombreux; il paraît que M. de Lamennais en voit partout. C'était jadis une chose si naturelle et si nécessaire, à son avis, d'être de ce parti-là! C'est l'Univers qui est dénoncé ce matin. M. Jules Dupré affirme que l'Univers est légitimiste. Pourquoi pas orléaniste? Nous n'en savons rien. M. Jules Dupré pas davantage. Les légitimistes, dit-il, la Gazette et l'Univers « laissent entrevoir clairement, espèrent faire proclamer « Henri V. » En vérité, nous demandons à M. Jules Dupré une grâce, que Jaffroy, l'un des plus anciens patrons du Peuple constituant, ne nous aurait pas refusée: c'est de nous dire où et quand il nous a trouvés, soit sous l'ancien gouvernement, soit sous celui-ci d'un parti quelconque, et du même avis que la Gazette. Nous ne serions pas fâchés d'apercevoir nous-même un peu ce que nous laissons si clairement entrevoir.

C'est avec regret et en toussant que nous traçons ces lignes; mais, toute réflexion faite, nous surmontons notre répugnance. Les délateurs pourraient nous mener loin, si les honnêtes gens ne prenaient pas la peine de témoigner et d'accuser leur mépris.

LA POPULATION DE PARIS AMEUTÉE CONTRE LE JOURNAL « LA PRESSE. »

Les journaux anglais, dont les nouvelles sont un peu plus récentes que les nôtres, annoncent qu'au dernier moment la foule assiégeait les bureaux du journal de la Presse, défendus par ses ouvriers en armes. L'irritation contre cette feuille était immense, et des exemplaires avaient été arrachés des mains des vendeurs et mis en pièces.

Cette exaspération s'explique par l'apre franchise avec laquelle la Presse n'a cessé un seul moment de faire connaître sa pensée tout entière au gouvernement, auquel elle a prodigué les conseils les plus sages et les plus durs critiques. Des réflexions publiées le 27 mars ont dû surtout irriter les passions populaires. Du reste, les lignes suivantes, qui avaient paru en tête du numéro du 25, prouvent que des menaces avaient tout au moins été formulées à ce moment :

« On se trompe, si l'on croit que les menaces nous intimideront. On peut briser nos presses, et priver ainsi de pain les 500 personnes qu'elles font vivre; nous trouverons toujours une feuille pour lire ce que nous aurons écrit. On peut nous tuer de deux manières: par la main d'un lâche, ou par les coups d'une multitude égarée; mais si la République et la liberté doivent se déshonorer par le meurtre, le seul honneur que nous souhaitons, c'est d'être leur première victime. Glorieux sera le premier martyr qui s'immolera, pour donner ainsi l'exemple de la résistance aux terroristes! Paris tout entier, moins les lâches et les malfaiteurs, assisterait à son convoi; la France porterait son deuil. »

« On peut donc nous tuer sans que nous tentions aucun effort pour nous défendre; mais ce que la violence n'obtiendra jamais de nous, c'est de nous faire taire ou de nous faire fuir. »

« EMILE DE GIRARDIN. »

ITALIE.

La population de Milan a triomphé. Les Autrichiens ont évacué la citadelle dans la nuit du 22 au 23. Ils sont partis en trois colonnes, dans la direction de Mantoue, Vérone et Plaisance.

Voici quelques détails: Le 23, les bersagliers, ou chasseurs piémontais, avant-garde de l'armée de Charles Albert, entraient à Milan. Le même jour, les troupes autrichiennes, qui avaient canonné la ville jusqu'à cinq heures du matin, évacuaient la forteresse à l'improvise et sans capitulation, espérant échapper par une promptie retraite à la vengeance et aux représailles de la population; mais les Milanais, que le bombardement de leurs maisons avait exaspérés, et dont l'apparition des auxiliaires piémontais avait redoublé l'élan, attaquaient avec fureur les Autrichiens déjà démoralisés, et en firent une véritable boucherie. Maintenant ces troupes fuient à la débandade, traquées par les paysans, et serrées de près par les Milanais et par les bersagliers piémontais.

Parmi les trophées de la victoire se trouve l'épée du maréchal Radetzki; on l'a promenée dans tout Milan au bout d'une perche.

Le fameux Torressani (directeur de la police) et son acolyte Bolza sont prisonniers. Ce dernier a tenté de s'enfuir déguisé en paysan; mais il a été reconnu et arrêté.

On a trouvé dans le château une multitude de blessés autrichiens. Le carnage a été affreux, comme on devait s'y attendre d'après la durée de la lutte.

Un régiment de dragons, qui avait surtout montré un grand acharnement dans la lutte, a été pris presque tout entier. On a trouvé dans la citadelle des munitions de guerre en abondance et des correspondances fort curieuses échangées entre le conseil autrique et Radetzki, relativement à la situation du Milanais.

Quant à Radetzki lui-même, dont on a pris l'épée comme nous le disions plus haut, on ignore ce qu'il est devenu.

Toutes les autres villes importantes du royaume lombardo-vénitien sont soulevées et déjà libres pour la plupart.

Pavie est abandonnée par la garnison autrichienne; Reggio, Padoue, Vérone, Mantoue, Venise, ont arboré le drapeau tricolore italien.

A Mantoue, l'évêque a béni le drapeau à la face des soldats étrangers.

La révolution de Parme n'a pas été longue. A la première nouvelle du soulèvement de Milan, tout le peuple est descendu dans la rue et est tombé sur les Autrichiens. Ceux-ci commençaient à tirer le canon, quand le grand duc, épuisé, fit publier la proclamation suivante:

« Désirant nous éloigner de nos états avec notre royale famille, nous nommons le comte Luigi San Vitale, le comte Girolamo Cantelli, l'avocat Ferdinando Maestri, l'avocat Pietro Gisia, et le professeur Pietro Pellegrini, membres d'une régence à laquelle nous transférons le suprême pouvoir, avec pleine liberté de prendre telles mesures et d'instituer telles lois qu'ils le jugeront convenable dans les circonstances actuelles. »

Le duc de Parme s'est sauvé à Turin; il a cherché d'abord un asile à l'hôtel de l'Europe; mais, comme le sang avait coulé à Parme et à Plaisance, lors de la révolution opérée dans ces deux villes, et que les habitants de Turin le savaient, ils ont voulu mettre le feu à l'hôtel où le prince s'était réfugié, et force a été alors au duc de Parme de se retirer dans la campagne, à une demi-lieue de Turin, sous la protection et sous l'égide de Notre-Dame-del-Pilone.

L'enthousiasme des populations dans toute l'Italie est quelque chose d'impossible à décrire.

On écrit de Plaisance à la date de 21: « Nous sommes délivrés des petits tyrans. Après trois

heures de combat, le peuple a été victorieux; un colonel hongrois et quelques officiers ont été tués du côté des Autrichiens. Le drapeau tricolore est arboré partout. Le duc a cherché à fuir, mais il a été arrêté. Un gouvernement provisoire est formé. Le peuple a chassé hier soir les Jésuites. »

RUSSIE.-POLOGNE.

La proclamation de la république à Cracovie ne s'est point confirmée. Tout s'est borné à la mise en liberté des détenus politiques, consentie par le commissaire du gouvernement autrichien lui-même, le comte Deyne. On a crié dans les rues: *Vivent les Viennois!* A quoi les soldats autrichiens auraient répondu: *Vivent les Polonais!*

De Posen, une députation est partie pour porter au roi de Prusse l'expression des vœux des habitants, relativement au maintien de la nationalité polonaise dans le grand duché. L'archevêque de Posen et de Gnesen est à la tête de cette députation.

Mais dans toutes les provinces de l'ancienne Pologne, on comprend que le nœud de la question n'est ni en Gallicie ni à Posen, et que l'indépendance de la Pologne ne peut résulter que d'une lutte longue et cruelle avec la Russie. Or, on pense que le moment pour un soulèvement à Varsovie ou sur un point quelconque du royaume, n'est pas encore arrivé. Un voyageur, arrivé de la Pologne, dit la *Gazette de Breslau*, nous annonce qu'une armée Russe de 150,000 hommes marche sur la frontière Prusso-Polonaise; six cent logements sont retenus à Kalisch, ville frontière, pour les officiers de ces troupes.

On écrit aussi de Saint-Petersbourg que le feld-maréchal prince Paskevitch est parti de cette ville le 12 mars, pour aller à Varsovie prendre le commandement de l'armée active.

D'un autre côté, le prince Czartorisky vient, ainsi qu'un nombre considérable de réfugiés, de quitter Paris, pour aller tenter de nouveaux efforts en faveur de la liberté Polonaise.

Voici comment la *Gazette de Cologne* raconte le passage du prince dans cette ville:

« A peine le bruit s'était-il répandu de la présence dans notre ville du prince Czartorisky, accompagné de plusieurs anciens officiers supérieurs de la révolution, qu'un rassemblement de mille personnes se forma devant l'hôtel de Vienne, où étaient descendus ces héros de la liberté, pour leur témoigner les sympathies de l'Allemagne en faveur de la régénération de la Pologne. Le cortège, précédé des drapeaux allemands et polonais, grossissait à vue d'œil. Arrivé à l'hôtel, le docteur d'Esther prit la parole, en disant que le temps de la régénération de la Pologne était enfin venu, que l'Allemagne le consacrerait par sa propre liberté nouvellement conquise; que la haine entre les Allemands et les Polonais était à jamais éteinte; et que dorénavant l'Allemagne et la Pologne seraient deux sœurs et qu'elles travailleraient toutes deux pour rétablir la Pologne sur ses bases largement démocratiques. »

L'orateur fut accueilli avec des acclamations universelles, après quoi il présenta au prince la cocarde nationale, noir, rouge, or, pour la mettre à côté de la cocarde polonaise. Un Polonais harangua le prince pour lui demander des explications sur son opinion, relativement à l'aristocratie de la Pologne. Le prince répondit qu'il ne songeait qu'à une Pologne démocratique.

Le prince a publié la proclamation suivante: « Habitans de Cologne. « Au moment de quitter votre généreuse ville, j'éprouve le besoin d'épancher mon cœur rempli de sentimens de reconnaissance pour les sympathies que vous avez manifestées en faveur de la Pologne. Je vous quitte pour aller où mes devoirs m'appellent. Quel que soit mon sort, rien n'entravera mes efforts, rien n'en saurait éteindre le feu sacré. »

« Une Pologne libre et indépendante, une Pologne sans privilèges, une Pologne démocratique, voilà notre but. C'est le but que j'ai poursuivi pendant un exil de dix-sept ans, soit par mes actes personnels, soit par mes conseils. Aujourd'hui où, grâce à votre héroïsme, la Providence nous appelle sur le champ de l'activité, tous nos efforts seront dirigés à rendre la Pologne indépendante, digne de l'Allemagne, et à la lui rendre égale dans toutes ses libertés. Vive l'Allemagne! Vive la Pologne! »

CZARTORISKY.

—Voici les sages conseils que M. l'évêque de Beauvais adresse à son clergé:

« J'idèles échos de la voix puissante et maternelle de la religion, vous prêcherez à tous la charité, l'union, le respect des droits d'autrui, le dévouement au pays. Déjà sur tous les points de la France on voit les partis, si divisés jusque-là, se rapprocher et se confondre dans le sentiment de la conservation des intérêts de tous et de l'amour du bien public. Puisse cette fusion, par la protection divine et la salutaire influence d'un ministère de paix, devenir chaque jour plus parfaite! Vous direz aux vrais catholiques, nos chers coopérateurs, qu'ils doivent, par leurs actes, se montrer les plus éloignés des calculs de l'égoïsme, les plus empressés à concourir au bonheur de leurs frères. Vous direz à ceux qui sont favorisés des dons de la fortune, que toujours, mais surtout à une époque où un soudain bouleversement peut amener une crise momentanée, il faut venir au secours des classes souffrantes et laborieuses. Si, dans vos paroisses, un appel est fait aux populations, ainsi que cela eut lieu à Beauvais, dans le but d'assurer du travail aux indigents, vous seconderez de toutes vos forces les intentions bienveillantes de l'autorité municipale, et pauvre vous-mêmes vous ne laisserez pas d'apporter votre obole au trésor commun. Vous direz à tous que la patrie céleste, objet de nos desirs, ne saurait nous rendre indifférents aux intérêts de la patrie dont la Providence nous a fait les citoyens, que l'heure est venue de se dévouer, de s'attacher plus étroitement que jamais à la foi chrétienne, à l'ordre et au pays. »

« Voilà ce que vous recommanderez aux autres. Pour vous, laissant dans le passé des institutions qui ne sont plus, vous n'oublierez pas que l'Eglise n'enchaîne point la conscience de ses enfans et l'exercice de son ministère aux formes gouvernementales; qu'elle n'est inféodée à aucun système politique; qu'elle peut vivre aussi à l'aise sous le régime d'une monarchie, pourvu qu'on lui accorde ce qu'elle demande, avant et par-dessus tout, la liberté de travailler au salut des âmes et au bonheur de tous. L'ordre des choses qui s'inaugure n'a, en lui-même, rien de contraire au dogme et à la morale évangélique. Que les membres du clergé marchent donc unis à leurs citoyens, prêchant à tous l'amour de Dieu et des hommes, et donnant en même temps l'exemple du dévouement et du sacrifice. »

—Le nouveau patriarche de Jérusalem a adressé la lettre suivante à S. Em. le cardinal préfet de la Propagande:

« Je n'ai aujourd'hui que quelques instans pour annoncer à Votre Eminence révérendissime mon arrivée

à Jérusalem depuis le 17 de ce mois, après un assez beau voyage. En quittant Rome, je m'étais proposé d'entrer à Jérusalem avec le moins de solennité possible. Mais mes intentions à cet égard n'ont pu nullement se réaliser. (Le R. Père gardien et M. les consuls m'avaient écrit à Beyouth qu'il était tout-à-fait convenable que mon entrée à Jérusalem se fit de la même manière que celle des personnages les plus distingués. Du reste, il m'eût été absolument impossible d'empêcher les démonstrations que l'on avait préparées. Arrivé dans la rade de Jaffa, je trouvai les agents consulaires avec toute la population qui m'attendait au nôde. Outre cette démonstration de la population et des consuls le pacha m'envoya de Jérusalem des personnes pour me complimenter, des chevaux et un piquet de soldats. Une procession précédée de la croix me conduisit de la porte de la ville à l'Eglise du Saint-Sauveur. Par ordre du pacha, plusieurs coups de canon saluèrent mon entrée, à laquelle assistèrent dans le plus grand calme une immense foule de Turcs, d'hétérodoxes et même des Juifs. Tout se passa dans un ordre et une tranquillité parfaits. C'était pour la première fois que l'on voyait à Jérusalem une procession religieuse parcourir librement les rues de la ville, escortée et protégée par la milice turque. »

« Jérusalem, ce 19 janvier 1848. Mgr Luquet, envoyé extraordinaire de la cour de Rome, a écrit de Sion, le 1er mars, au directeur, pour lui donner les explications sur la nature de la mission et sur la portée des négociations qu'il s'est permises dans les cantons de Fribourg et du Valais, négociations qui ne doivent être considérées que comme des *préliminaires* aux arrangements qui seront conclus avec la confédération. Il vient de demander au Saint-Siège les pouvoirs pour ouvrir à cet effet des négociations avec le directoire, et dès qu'il les aura reçus, il lui présentera ses lettres de créance. »

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 23 AVRIL 1848.

ACADIA

(Traduction de la Minerve.)

Le steamer *Acadia* est parti de Liverpool le 8 du présent, et est arrivé à Boston hier à 5 h. P. M. L'Irlande est dans un état de grande agitation. Les étudiants du collège de la Trinité, à Dublin, se sont armés pour la défense du gouvernement. Les partisans du rappel continuent à braver la loi. Dublin sera mise bientôt sous la loi militaire, et des armes seront remises aux citoyens. Beaucoup de journaux et de citoyens se sont déclarés pour la République.

ANGLETERRE.—La grande assemblée des chartistes pour le 10 a été défendue par le gouvernement. La marche de la procession avait été trazée, et un grand charriot construit pour porter la grande pétition monstrueuse, quand le gouvernement défendit l'assemblée, et la procession. Les chartistes étaient fermement déterminés à tenir leur assemblée, et déclarèrent qu'ils sacrifieraient leurs vies s'il était nécessaire pour la soutenir. Feargus O'Connor a conseillé aux chartistes de retirer leur argent des banques d'épargnes dans la vue d'embarasser le gouvernement. Le montant total en la possession de cette institution s'élève à £25,000,000.

De nouvelles troupes ont été conduites à Londres. Plusieurs journaux chartistes ont protesté contre l'acte du gouvernement.

FRANCE.—Le gouvernement provisoire a donné ordre à l'armée de s'assembler sur les frontières de l'Est. L'adresse des Irlandais au gouvernement provisoire a été présentée le 3 du présent. Lamartine, dans sa réponse, a exprimé une grande sympathie, mais il a déclaré son intention de garder la neutralité, et s'est prononcé contre l'intervention de la France dans les affaires de l'Irlande en 1798.—Abd-el-Kader était arrivé à Paris. Des proclamations avaient été publiées en France recommandant la tranquillité. Lamartine avait renvoyé tous les Anglais employés sur les vaisseaux français. Mille Français ont été envoyés pour renforcer l'armée d'Algérie. Les ouvriers de Paris se pressaient en foule à l'hôtel-de-ville avec des contributions pour aider le gouvernement. Les ministres Belge, Prussien et Autrichien s'étaient plaints des démonstrations faites à Paris en faveur des libertés de leurs compatriotes. Lamartine répondit qu'il ne pouvait contrôler l'opinion de personne. La France sera neutre. Il reconnut la possibilité de l'intervention du gouvernement pour régler l'affaire de la Pologne. Le gouvernement provisoire avait pris possession des chemins de fer. La Banque de France avait eu permission de prolonger le temps des escomptes.

La liste des élections devait être close le 20 d'avril. Les gardes nationaux devaient élire leurs propres officiers. Les compagnies des grenadiers et des voltigeurs devaient être supprimées. Tous les étrangers de 5 ans de résidence sont naturalisés.—15 jours de délai ont été accordés pour le paiement des billets d'échange. Arago est ministre de la guerre. Achille Fould, banquier, succède à Garnier-Pagès comme ministre des finances.

ITALIE.—Le roi de Sardaigne avec 30,000 hommes a déclaré la guerre à l'Autriche en envahissant la Lombardie.

STRASBOURG.—Un parlement a été formé. Séparation complète avec Naples.

Les banques de Lyon, de Bordeaux, de Nantes et autres avaient suspendu leurs paiements en espèces. Des banques de secours avaient été établies dans toutes les grandes villes.

SUISSE.—Ce pays conserve une stricte neutralité.

PRUSSE.—La Prusse paraissait devoir se quereller avec le Danemarck au sujet des Duchés de Holstein et de Sleswig.

RUSSIE.—La Russie fait de grands préparatifs pour conserver la Pologne. Tous les hommes entre l'âge de 18 et 25 ans deviennent être enrôlés dans la Pologne Russe pour l'intérieur de la Russie. Le gouvernement

concentrait de grandes armées sur les frontières du sud de la Russie.

MELANGE.—Toutes les tentatives de révolution avaient manqué.

ESPAGNE.—Des troubles sérieux avaient éclaté à Madrid. Le 26 ult. le peuple et les soldats ont combattu toute la nuit. La reine Christine, dit-on, prit la fuite, et la ville fut déclarée en état de siège; depuis ce temps tout est tranquille. Le Portugal était tranquille.

GRECE.—Le ministère a résigné.

La province de Posen est représentée comme sur le bord de l'anarchie. La population polonaise, qui est en majorité, est en faveur d'un nouveau royaume (Polonais) pendant que les Allemands désirent participer au brillant avenir qui attend l'Allemagne, pensent-ils. Il y a eu une émeute sérieuse à Stockholm, dans laquelle il y eut 10 ou 12 morts, et 70 ou 80 blessés. Une lettre de Ferrare du 27 ultimo, publiée dans la *Patria* à Florence, dit que les Autrichiens à Ferrare ont été tellement frappés de terreur des insurrections, qu'ils se sont hâtés de fuir de tous les côtés sans armes ni bagages. L'arsenal de Venise contient 400 canons et 600,000 fusils, qui étant maintenant entre les mains des républicains sont distribués au peuple. 6,000 déserteurs de l'armée d'Autriche ont été arrêtés dans les environs de Venise. La *Patria* dit que l'ex-duc de Modène s'est retiré dans ses états en Autriche.

(Traduit de l'Extra du Morning Courier.)

AUTRES DÉTAILS.

L'héroïque population de Milan a triomphé. Les Autrichiens ont évacué la citadelle dans la nuit du 22 au 23. Ils sont partis en trois colonnes, dans la direction de Mantoue, Vérone et Plaisance.

Le fameux Torressani (directeur de la police) et son acolyte Bolza sont prisonniers. Ce dernier a tenté de s'enfuir déguisé en paysan; mais il a été reconnu et arrêté.

On a trouvé dans le château une multitude de blessés autrichiens. Le carnage a été affreux, comme on devait s'y attendre d'après la durée de la lutte.

Toutes les autres villes importantes du royaume lombardo-vénitien sont soulevées et déjà libres pour la plupart.

Pavie est abandonnée par la garnison autrichienne; Reggio, Padoue, Vérone, Mantoue, Venise ont arboré le drapeau tricolore italien.

A Mantoue, l'évêque a béni le drapeau à la face des soldats étrangers.

La révolution de Parme n'a pas été longue. A la première nouvelle du soulèvement de Milan, tout le peuple est descendu dans la rue et est tombé sur les Autrichiens. Ceux-ci commençaient à tirer le canon, quand le grand duc, épuisé, fit publier la proclamation suivante:

« Désirant nous éloigner de nos états avec notre royale famille, nous nommons le comte Luigi San Vitale, le comte Girolamo Cantelli, l'avocat Ferdinando Maestri, l'avocat Pietro Gisia, et le professeur Pietro Pellegrini, membres d'une régence à laquelle nous transférons le suprême pouvoir, avec pleine liberté de prendre telles mesures et d'instituer telles lois qu'ils le jugeront convenable dans les circonstances actuelles. »

Le duc de Parme s'est sauvé à Turin; il a cherché d'abord un asile à l'hôtel de l'Europe; mais, comme le sang avait coulé à Parme et à Plaisance, lors de la révolution opérée dans ces deux villes, et que les habitants de Turin le savaient, ils ont voulu mettre le feu à l'hôtel où le prince s'était réfugié, et force a été alors au duc de Parme de se retirer dans la campagne, à une demi-lieue de Turin, sous la protection et sous l'égide de Notre-Dame-del-Pilone.

L'enthousiasme des populations dans toute l'Italie est quelque chose d'impossible à décrire.

On écrit de Plaisance à la date de 21: « Nous sommes délivrés des petits tyrans. Après trois

heures de combat, le peuple a été victorieux; un colonel hongrois et quelques officiers ont été tués du côté des Autrichiens. Le drapeau tricolore est arboré partout. Le duc a cherché à fuir, mais il a été arrêté. Un gouvernement provisoire est formé. Le peuple a chassé hier soir les Jésuites. »

La proclamation de la république à Cracovie ne s'est point confirmée. Tout s'est borné à la mise en liberté des détenus politiques, consentie par le commissaire du gouvernement autrichien lui-même, le comte Deyne. On a crié dans les rues: *Vivent les Viennois!* A quoi les soldats autrichiens auraient répondu: *Vivent les Polonais!*

De Posen, une députation est partie pour porter au roi de Prusse l'expression des vœux des habitants, relativement au maintien de la nationalité polonaise dans le grand duché. L'archevêque de Posen et de Gnesen est à la tête de cette députation.

Mais dans toutes les provinces de l'ancienne Pologne, on comprend que le nœud de la question n'est ni en Gallicie ni à Posen, et que l'indépendance de la Pologne ne peut résulter que d'une lutte longue et cruelle avec la Russie. Or, on pense que le moment pour un soulèvement à Varsovie ou sur un point quelconque du royaume, n'est pas encore arrivé. Un voyageur, arrivé de la Pologne, dit la *Gazette de Breslau*, nous annonce qu'une armée Russe de 150,000 hommes marche sur la frontière Prusso-Polonaise; six cent logements sont retenus à Kalisch, ville frontière, pour les officiers de ces troupes.

On écrit aussi de Saint-Petersbourg que le feld-maréchal prince Paskevitch est parti de cette ville le 12 mars, pour aller à Varsovie prendre le commandement de l'armée active.

D'un autre côté, le prince Czartorisky vient, ainsi qu'un nombre considérable de réfugiés, de quitter Paris, pour aller tenter de nouveaux efforts en faveur de la liberté Polonaise.

Voici comment la *Gazette de Cologne* raconte le passage du prince dans cette ville:

« A peine le bruit s'était-il répandu de la présence dans notre ville du prince Czartorisky, accompagné de plusieurs anciens officiers supérieurs de la révolution, qu'un rassemblement de mille personnes se forma devant l'hôtel de Vienne, où étaient descendus ces héros de la liberté, pour leur témoigner les sympathies de l'Allemagne en faveur de la régénération de la Pologne. Le cortège, précédé des drapeaux allemands et polonais, grossissait à vue d'œil. Arrivé à l'hôtel, le docteur d'Esther prit la parole, en disant que le temps de la régénération de la Pologne était enfin venu, que l'Allemagne le consacrerait par sa propre liberté nouvellement conquise; que la haine entre les Allemands et les Polonais était à jamais éteinte; et que dorénavant l'Allemagne et la Pologne seraient deux sœurs et qu'elles travailleraient toutes deux pour rétablir la Pologne sur ses bases largement démocratiques. »

L'orateur fut accueilli avec des acclamations universelles, après quoi il présenta au prince la cocarde nationale, noir, rouge, or, pour la mettre à côté de la cocarde polonaise. Un Polonais harangua le prince pour lui demander des explications sur son opinion, relativement à l'aristocratie de la Pologne. Le prince répondit qu'il ne songeait qu'à une Pologne démocratique.

Le prince a publié la proclamation suivante: « Habitans de Cologne. « Au moment de quitter votre généreuse ville, j'éprouve le besoin d'épancher mon cœur rempli de sentimens de reconnaissance pour les sympathies que vous avez manifestées en faveur de la Pologne. Je vous quitte pour aller où mes devoirs m'appellent. Quel que soit mon sort, rien n'entravera mes efforts, rien n'en saurait éteindre le feu sacré. »

« Une Pologne libre et indépendante, une Pologne sans privilèges, une Pologne démocratique, voilà notre but. C'est le but que j'ai poursuivi pendant un exil de dix-sept ans, soit par mes actes personnels, soit par mes conseils. Aujourd'hui où, grâce à votre héroïsme, la Providence nous appelle sur le champ de l'activité, tous nos efforts seront dirigés à rendre la Pologne indépendante, digne de l'Allemagne, et à la lui rendre égale dans toutes ses libertés. Vive l'Allemagne! Vive la Pologne! »

—Voici les sages conseils que M. l'évêque de Beauvais adresse à son clergé:

« J'idèles échos de la voix puissante et maternelle de la religion, vous prêcherez à tous la charité, l'union, le respect des droits d'autrui, le dévouement au pays. Déjà sur tous les points de la France on voit les partis, si divisés jusque-là, se rapprocher et se confondre dans le sentiment de la conservation des intérêts de tous et de l'amour du bien public. Puisse cette fusion, par la protection divine et la salutaire influence d'un ministère de paix, devenir chaque jour plus parfaite! Vous direz aux vrais catholiques, nos chers coopérateurs, qu'ils doivent, par leurs actes, se montrer les plus éloignés des calculs de l'égoïsme, les plus empressés à concourir au bonheur de leurs frères. Vous direz à ceux qui sont favorisés des dons de la fortune, que toujours, mais surtout à une époque où un soudain bouleversement peut amener une crise momentanée, il faut venir au secours des classes souffrantes et laborieuses. Si, dans vos paroisses, un appel est fait aux populations, ainsi que cela eut lieu à Beauvais, dans le but d'assurer du travail aux indigents, vous seconderez de toutes vos forces les intentions bienveillantes de l'autorité municipale, et pauvre vous-mêmes vous ne laisserez pas d'apporter votre obole au trésor commun. Vous direz à tous que la patrie céleste, objet de nos desirs, ne saurait nous rendre indifférents aux intérêts de la patrie dont la Providence nous a fait les citoyens, que l'heure est venue de se dévouer, de s'attacher plus étroitement que jamais à la foi chrétienne, à l'ordre et au pays. »

« Voilà ce que vous recommanderez aux autres. Pour vous, laissant dans le passé des institutions qui ne sont plus, vous n'oublierez pas que l'Eglise n'enchaîne point la conscience de ses enfans et l'exercice de son ministère aux formes gouvernementales; qu'elle n'est inféodée à aucun système politique; qu'elle peut vivre aussi à l'aise sous le régime d'une monarchie, pourvu qu'on lui accorde ce qu'elle demande, avant et par-dessus tout, la liberté de travailler au salut des âmes et au bonheur de tous. L'ordre des choses qui s'inaugure n'a, en lui-même, rien de contraire au dogme et à la morale évangélique. Que les membres du clergé marchent donc unis à leurs citoyens, prêchant à tous l'amour de Dieu et des hommes, et donnant en même temps l'exemple du dévouement et du sacrifice. »

—Le nouveau patriarche de Jérusalem a adressé la lettre suivante à S. Em. le cardinal préfet de la Propagande:

« Je n'ai aujourd'hui que quelques instans pour annoncer à Votre Eminence révérendissime mon arrivée

à Jérusalem depuis le 17 de ce mois, après un assez beau voyage. En quittant Rome, je m'étais proposé d'entrer à Jérusalem avec le moins de solennité possible. Mais mes intentions à cet égard n'ont pu nullement se réaliser. (Le R. Père gardien et M. les consuls m'avaient écrit à Beyouth qu'il était tout-à-fait convenable que mon entrée à Jérusalem se fit de la même manière que celle des personnages les plus distingués. Du reste, il m'eût été absolument impossible d'empêcher les démonstrations que l'on avait préparées. Arrivé dans la rade de Jaffa, je trouvai les agents consulaires avec toute la population qui m'attendait au nôde. Outre cette démonstration de la population et des consuls le pacha m'envoya de Jérusalem des personnes pour me complimenter, des chevaux et un piquet de soldats. Une procession précédée de la croix me conduisit de la porte de la ville à l'Eglise du Saint-Sauveur. Par ordre du pacha, plusieurs coups de canon saluèrent mon entrée, à laquelle assistèrent dans le plus grand calme une immense foule de Turcs, d'hétérodoxes et même des Juifs. Tout se passa dans un ordre et une tranquillité parfaits. C'était pour la première fois que l'on voyait à Jérusalem une procession religieuse parcourir librement les rues de la ville, escortée et protégée par la milice turque. »

« Jérusalem, ce 19 janvier 1848. Mgr Luquet, envoyé extraordinaire de la cour de Rome, a écrit de Sion, le 1er mars, au directeur, pour lui donner les explications sur la nature de la mission et sur la portée des négociations qu'il s'est permises dans les cantons de Fribourg et du Valais, négociations qui ne doivent être considérées que comme des *préliminaires* aux arrangements qui seront conclus avec la confédération. Il vient de demander au Saint-Siège les pouvoirs pour ouvrir à cet effet des négociations avec le directoire, et dès qu'il les aura reçus, il lui présentera ses lettres de créance. »

L'UNION ET LA NATIONALITÉ.

L'Avenir, en voyant notre article en réponse au sien sur l'Union et la Nationalité, s'exprime ainsi, dans sa feuille du 22 :

"Les Melanges Religieux, etc., etc., d'hier soir contiennent une seconde édition de l'article de la Revue, bien plus mal écrite que la première, quoique revue, augmentée et corrigée. Il régnait dans tout l'article autant de mauvaise foi que l'on puisse en désirer. L'éditeur s'efforce de nous imputer des idées de révolution afin de répandre, s'il était possible, la terreur dans nos paisibles compagnies et de nous perdre aux yeux du peuple canadien. Nos lecteurs sauront à quoi s'en tenir là-dessus. Quand nous aurons examiné l'article en question, nous répondrons probablement quelques mots."

Nous laissons notre confrère croire que notre article est mal écrit, encore plus mal que celui de la Revue; cela ne nous inquiète nullement. Pour la mauvaise foi, il ne suffit pas de nous en accuser, il faudrait encore prouver cette assertion.

Dans sa feuille d'hier, l'Avenir dit à ses lecteurs: "Nous prions nos lecteurs de s'arrêter particulièrement sur la correspondance signée 'Droits du Peuple.'" Nous nous rendons absolument solidaires des principes que l'écrivain y proclame, parce qu'ils sont ceux que nous avons toujours soutenus et que nous sommes bien déterminés à proclamer toujours. Ces principes sont justes, inébranlables. Nos confrères peuvent prendre comme venant de nous les arguments qui s'y trouvent à leur adresse. Notre correspondant nous épargne pour le moment la peine de répondre aux journalistes qui nous ont attaqués d'une manière si déloyale.

Puisqu'il en est ainsi, puisque l'Avenir est solidaire des principes du correspondant, et que ce journal nous adresse les mêmes arguments que "Droits du Peuple," il ne saurait trouver mauvais que nous considérions cette communication comme étant un article éditorial, et par là même que nous agissions en conséquence. Que dit donc l'Avenir?

Il commence par dire que le peuple se réveille, qu'il demande des réformes, et qu'il veut connaître les causes de l'Acte d'Union et ses conséquences désastreuses pour le pays. Là-dessus, l'Avenir fait de lui-même le plus bel éloge qu'il pense pouvoir faire, et puis il attaque successivement la Revue Canadienne, la Minerve, le Journal de Québec, les Melanges Religieux, et toute la presse tory, et conclut qu'au fond de tout cela, il y a la plus infâme malice, la plus noire calomnie et la plus dangereuse des tactiques. Passant alors au mérite de la question, l'Avenir ne voit pas trop pourquoi les journaux réformistes et les journaux tories l'attaquent à propos de sa nouvelle politique. Selon lui, c'est là un fait "incompréhensible et qui surpasse l'imagination." Il s'adresse donc à la "Revue, aux Melanges et à ses confrères," et essaie de leur présenter un avenir sombre en tentant de leur faire croire que leur manière d'agir en ce moment n'est propre qu'à procurer l'asservissement du peuple.

Comme on le voit, notre confrère persiste dans sa doctrine. Rien ne saurait réussir auprès de lui. La religion, la patrie, l'égalité, la concorde, la fraternité, tout cela n'a aucune signification à ses yeux; il n'envisage que le rappel; voilà son dieu du jour. Nous regrettons sincèrement cette détermination. Le peuple ne saurait non plus manquer de le déplorer; car il est toujours pénible pour un pays de voir une partie de ses citoyens se séparer de lui, se séparer de leurs compatriotes, pour former un camp à eux-mêmes, et tenter de le régénérer par le moyen le plus imprudent, le moins opportun et le plus dangereux possible. Néanmoins notre devoir est rempli; nous avons conjuré notre confrère au nom de tout ce qui existe de plus respectable et de plus sacré de revenir travailler à la grande cause du pays et le sauver en conservant dans les rangs de ses citoyens l'union et la fraternité. L'Avenir refuse. Reste au pays à juger.

Il ne s'agit pas ici en effet de l'affaire d'un parti ou de l'affaire d'un moment. C'est la destinée du pays qui est en jeu; le peuple canadien ne saurait donc être indifférent à un pareil débat. C'est à lui à dire s'il entend que le ministère du jour se retire, s'il entend lui ôter sa confiance et son appui, et s'il croit que nos ministres ont eu ce fair trial que tout le monde était convenu de leur accorder. Et cette convention, qui donc l'a refusée? Personne; pas même M. Papineau qui pourtant avait n'avoir aucune confiance dans la forme actuelle du gouvernement, mais qui désirait qu'un coup d'essai lui fût donné franchement et sans arrière-pensée. Eh bien! que fait l'Avenir aujourd'hui? Il attaque la base même du gouvernement, il veut ôter aux ministres le moyen de procurer au pays les grandes mesures de réformes et de progrès qu'il demande à grands cris et qu'ils lui préparent avec application, joie et confiance; il veut dès son début le renverser pour le jeter avec lui, et tout le pays avec eux, dans une agitation dont on ne saurait calculer la durée et dont on ne peut prévoir les différentes phases. Car le passé (qu'on nous permettra bien de consulter), le passé est là pour nous instruire. Il nous montre à l'étranger une nation de huit à neuf millions d'hommes, qui depuis bientôt cinquante ans demandent la mesure que l'Avenir propose de demander; et cette nation depuis cinquante ans ne l'a pas encore obtenue. Et où en est-elle à l'heure qu'il est? La fièvre, la maladie, le brigandage, la pauvreté, la famine, l'anarchie, la guerre civile; voilà son partage dans une seule année; l'an dernier, elle a vu périr 800,000 de ses enfants. Et qu'avons-nous besoin d'aller chercher par-delà les mers? Le Canada ne nous offre-t-il pas aussi d'utiles et de solennels enseignements? Ne nous redit-il pas les tristes, les déchirants événements qui ont ensanglanté et couvert pour nous d'un voile lugubre les malheureuses années 1837 et 1838? Est-il donc besoin de raconter ces scènes déplorables, et d'indiquer quelles en furent les causes? Oh! non; ce tableau est trop déchirant pour le retracer. Qu'il suffise de se les rappeler en soi-même, et de se demander si, en conscience et en citoyen, nous voudrions voir se renouveler pareils excès. Nous le demandons à l'Avenir lui-même; qu'a-t-il à nous répondre?... Eh bien! où nous conduirait sa doctrine actuelle? Cela n'est pas douteux. Car qui veut la fin veut les moyens. Or, vouloir le rappel immédiat de l'Union, c'est vouloir ce que ne veut pas le pays tout entier. Vouloir le rappel immédiat de l'Union, c'est refuser la libre navigation du St. Laurent, c'est refuser la réforme des postes et des douanes, c'est refuser la réforme des lois d'éducation, de municipalités, etc. etc; en un mot, c'est refuser ce que nous tenons déjà. Vouloir le rappel immédiat de l'Union, c'est échanger notre état de prospérité, d'activité, de richesse et de bonheur, tel que nous le préparons par la concession des grandes mesures de réforme et de progrès énumérés plus haut, pour nous plonger dans une agitation sans fin et une opposition systématique à toutes autres mesures, et nous engager dans une longue suite d'années de misères, de tourments et de troubles sans nombre. Néanmoins que le pays choisisse; à lui à décider. S'il préfère le sort que lui prépare la doctrine de l'Avenir, si elle lui sourit, qu'il l'adopte; il aura ainsi pour cortège les misères, les privations, l'oppression et l'anarchie complète. Si, au contraire, le pays aime mieux se fier aux chefs, qui le guident et le défendent depuis

dix ans, avec tant d'énergie et de persévérance; s'il aime mieux recevoir les bienfaits que ces mêmes chefs lui promettent et lui préparent activement à l'heure qu'il est; si, en un mot, il veut être conséquent et s'attacher au principe et non pas à l'homme, qu'il attende patiemment ce que le pouvoir lui réserve; c'est ainsi seulement qu'il peut espérer et croire en un avenir heureux et prospère.

RECENSEMENT.

Nous nous sommes déjà exprimé, et un des premiers, sur l'importante question du recensement. Néanmoins comme notre confrère du J. de Québec demande à la presse de se prononcer de nouveau et de suggérer les moyens propres à rencontrer les vues de tout le monde, nous nous rendons à cette invitation, et nous n'hésitons pas à répéter que le gouvernement devrait se charger de faire faire lui-même le recensement. Cette mesure est trop importante pour qu'elle soit exposée à mille éventualités et à toutes les oppositions que peuvent lui susciter les mauvaises passions et surtout l'ignorance. Nous comprenons bien que le gouvernement ferait par là encourir des dépenses à la province, c'est chose inévitable; et nous sommes convaincu que la masse du peuple et les chambres législatives apprécieront l'urgence de l'action en cette occasion, et sanctionneront cet acte du gouvernement. Quant aux moyens à employer, nous n'entreprendons pas de les indiquer; c'est là l'affaire spéciale des ministres. Le peuple repose pleine confiance en eux, et il est sûr que la sagesse et la prudence unies à la fermeté et l'énergie seront, en ceci comme dans le reste, les guides du gouvernement.

INSTITUT CANADIEN.

On nous apprend que les élections générales et semestrielles des officiers de l'Institut Canadien auront lieu jeudi prochain, le 4 de mai.

CORRESPONDANCE DE QUEBEC.

Québec, 26 avril 1848.

M. l'Éditeur,

Depuis déjà trois semaines, l'azur de notre beau fleuve a succédé au triste aspect des glaces qui marquent ici la période toujours longue des misères du peuple et de l'entière stagnation du commerce. Les vapeurs de la Pointe-Lévi, en renouant les communications régulières entre les deux rives, ont ramené dans notre ville le mouvement et une circulation plus active. Mais ces débuts hâtifs du printemps de 1848 ne sont accompagnés d'aucun pronostic heureux de prospérité locale. La disparition du numéraire (j'appelle ainsi son excessive rareté à Québec) les défalcatrices nombreuses survenues dans l'industrie des bois, et surtout les grandes faillites du commerce anglais depuis 1847, sont autant de causes qui ont amené la cessation presque générale de l'escompte et l'extinction du crédit. On a donc raison de calculer sur une saison peu productive et en général sur de faibles recettes. A cela il faut ajouter le nombre restreint des constructions navales qui jusqu'à cette époque ne se sont pas élevées à plus de 20, au lieu de 40, qui seraient à peu près la moyenne des années précédentes. Aussi nos ouvriers, que l'expérience a suffisamment instruits, se sont-ils empressés de se prémunir autant que possible contre les désastres futurs en créant une banque d'épargne, où les dépôts déjà réalisés forment un effectif assez considérable.

Cette année encore, sans doute, les visiteurs des Etats-Unis ne manqueront pas à notre bonne ville. Cette faveur que la belle saison lui procure annuellement ne tourne pas seulement au profit de ses hôteliers, elle fournit encore une occasion d'ajouter aux descriptions poétiques d'ailleurs celles des alentours pittoresques de la cité québécoise. Il n'est pas extraordinaire, à mon avis, que le génie le plus froid éprouve ici le trouble de l'inspiration poétique. Je tâcherai quelque jour de donner une esquisse des paysages qui nous avoisinent; elles serviront à ceux de vos lecteurs qui n'ont pas encore passé dans ma ville adoptive. En outre, les beautés naturelles que l'on remarque à Québec semblent reprocher l'oubli de toute amélioration à l'avantage de l'ancienne capitale du Bas-Canada. Ce délaissement affecte plus encore tout le district de Québec; mais nous en sommes arrivés au temps où la part de justice qu'il réclame ne lui est pas déniée; il ne lui manque que de l'obtenir.

La température est variable, et les journées sont loin d'être printanières autant que le ferait désirer cette époque de la saison. L'atmosphère très froide hier était ce matin sombre et présageant de la pluie. Depuis, le soleil a réparé tout cela, et le temps est magnifique. Mais une ondée abondante ne tardera pas à effacer les derniers vestiges de l'hiver et à faciliter en tous lieux l'ensemencement du sol.

La nouvelle de la promotion de l'honorable T.C. Aylwin au banc judiciaire a surpris tout le monde, tant on s'y attendait peu, mais d'ailleurs un tel choix promet au pays un magistrat éclairé et certainement capable de la haute fonction dont il est investi. Cet éloge est important à l'endroit des nominations à la magistrature qui, sous les administrations précédentes, ne l'ont pas également mérité. Cette fois, du moins, il a été fait droit au grief si bien exprimé à ce propos par le manifeste du comité constitutionnel de la réforme et du progrès. Mais, je puis l'observer, avant le choix même d'un juge il se présentait à l'examen une question économique trop importante, selon moi, pour devoir être mise tout-à-fait en oubli. Rappelons-nous la dernière liste civile; on sait qu'elle réduit à 500 louis les appointements du juge résident des Trois-Rivières, et que cette disposition ne doit s'appliquer qu'au successeur du juge actuel de ce district. Posons maintenant, pour hypothèse, que M. Mondelet venant à remplacer M. Badard à Québec, on lui eût nommé un successeur à Trois-Rivières; ce dernier eût touché 500 louis d'émolument et pas davantage. Il en serait évidemment résulté une économie annuelle de 500 louis pour la province. L'administration, en se déterminant comme elle l'a fait, a été mue par des considérations puissantes qui n'ont pas dû lui faire perdre de vue la raison d'économie que je propose; aussi je n'entends nullement censurer la décision prise à cet égard, mais simplement remarquer un fait qui intéresse le public.

Après l'économie pratique dont on sait que le ministère s'occupe réellement, vienne une bonne loi de judicature, que cette loi puisse satisfaire pleinement au besoin que le peuple en éprouve, et ce sera bien un motif de contentement général. Cet objet sera atteint; notre ministère a eu lui-même tous les éléments propres à opérer cette œuvre désirable. J'exprime aussi l'espoir d'une réforme de la loi qui a mis en existence les cours de commissaires. Celles-ci font penser avec raison qu'il vaudrait mieux donner un tarif à l'avocat que d'exposer le public aux demi-justices de ces juridictions faute de rémunération aucune pour les hommes de loi qui ont à plaider devant elles.

Nos députés politiques ont reçu 50 louis d'indemnité

pour la dernière session de la chambre, et cette allocation un peu ronde a inspiré à M. Tachereau Duchesnay de faire une gratuité de la sienne au comté de Portneuf, ou'il représente; et cet acte de générosité, malgré la fortune de celui auquel il fait honneur, n'en est pas moins louable.

Il est vivement question depuis quelques jours d'un candidat à proposer pour cette ville en remplacement de M. Aylwin. Il y aurait, selon la réputation, nombre de candidats sur les rangs.

En premier lieu, c'est M. Dunbar Ross, avocat de sentiments libéraux, l'ami avoué de la cause canadienne et jouissant d'une popularité bien acquise. Il a souvent fait preuve de ses opinions réformatrices.

Vient ensuite M. E. Glackemeyer, notaire, praticien distingué, citoyen probe, intelligent, actif. Ces qualifications suffisent pour former un excellent député. Malheureusement M. Glackemeyer fut l'un des trois Canadiens qui, en 1834, firent partie de l'association constitutionnelle de Québec, tout hostile au parti canadien. Cette circonstance à laquelle, depuis, ce monsieur a dû attribuer sa déchéance dans la carrière publique; lui deviendrait un obstacle aujourd'hui que l'on s'en ressouviendrait encore. Tel est surtout le maréchal des hommes publics, un piedestal fragile qui, s'il vient à manquer tout-à-coup sous les pieds d'un éminent citoyen, le précipite, quelquefois sans retour, du plus haut échelon de la faveur populaire. Dernièrement M. Glackemeyer, s'adressant à la foule avec d'autres orateurs de la nuance libérale, était le bienvenu et le bien applaudi. Si cela était pour lui un retour de bonne fortune, si, par suite, il aspirait à se faire élire député, j'avoue que je ne verrais par grande objection à ce qu'il le deviendrait. Autre temps, autres hommes, dit un proverbe; et je crois à ce proverbe.

M. Angers, dit-on, doit se présenter aussi. Ce monsieur est un avocat de talent, mais sans précédents politiques, et sa consistance n'a pas encore été mise à l'épreuve. Il serait un député capable.

Enfin M. McGuire est l'un des candidats dont je vous parle. Il est avocat, d'extraction irlandaise, et est offert en ce moment à la candidature par les électeurs irlandais de cette ville, qui assurent qu'un député de cette origine est bien ce qu'il leur faut. D'un autre côté, la section anglaise des électeurs, désirant que le commerce de Québec soit représenté dans la Chambre Législative, veut y députer un marchand, mais le nom de leur candidat ne m'est pas encore parvenu. M. McGuire est ainsi un avocat de talent et méritant l'estime.

Les partisans de ces divers candidats n'ont droit en définitive qu'à l'un des quatre ou cinq soleils qu'ils ont désignés. Il est fâcheux qu'ils ne veuillent pas s'entendre sur un fait aussi clair. Les divisions entre citoyens peuvent amener des résultats dont personne n'aurait lieu d'être content. Hier un comité d'élection s'est formé dans une maison de la rue des Forges, au faubourg St. Roch; mais il n'y avait qu'un petit nombre d'appelés, sans doute parce que peu seraient élus.

ERASME.

FAITS DIVERS.

M. DUBORD.—M. E. Dubord, qui remplaçait M. Guillet comme agent des biens des Jésuites aux Trois-Rivières, vient d'être nommé au commandement du steamer St. Pierre, qui voyagea entre Québec et la Grosse-Isle. On dit que M. Guillet sera nommé de nouveau à son ancien emploi.

SOLICITEURS-GÉNÉRAUX.—Il paraît à peu près certain qu'à l'avenir les solliciteurs généraux ne seront plus des ministres respectables. Tout le monde ne peut qu'applaudir à une pareille détermination. Mais en même temps, il pourrait bien se faire que, comme dit le J. de Québec, sans augmentation dans le nombre des ministres, il y eût un ministre de l'instruction publique et un ministre pour les postes. Nous ajoutons qu'il ne serait peut-être pas mal que l'agriculture attirât au moins une partie de l'attention d'un des ministres.

L'HON. M. AYLWIN.—Bien que la nomination de M. Aylwin n'ait pas encore paru dans la Gazette Officielle, cependant il paraît bien certain que ce monsieur est nommé juge à Québec en remplacement du juge Badard qui vient à Montréal remplacer le juge Gale qui se retire. Tout le monde doit approuver un pareil choix; il était impossible de trouver un homme plus capable de remplir les hautes et importantes fonctions qui sont le partage du juge à un homme plus capable et plus instruit que l'hon. T. C. Aylwin.

NOMINATIONS.—Louis B. Garceau, écrivain, est nommé inspecteur du revenu pour le district de Trois-Rivières; Thomas Blackburn, et P. E. McKeon, écrivains, sont nommés avocats pour le Bas-Canada Charles; Walker, écrivain, est fait arpenteur, et J. H. Goss, écrivain, arpenteur.

MARCHANDS CANADIENS.—L'Acadie avait, entre autres passagers, MM. Bruyère, Lévesque, Beauvill, Gravelle et Roy, de Montréal; et MM. Noad et Tétu de Québec. Plusieurs de ces messieurs sont déjà arrivés; les autres arrivent demain.

INCENDIE A MONTRÉAL.—Avant-hier dans la matinée, le feu s'est déclaré au Pied-du-Courant dans une des maisons de M. Tait, et a consumé de 12 à 13 édifices. On nous dit qu'il y avait peu de choses d'assurées.

AUTRE INCENDIE A MONTRÉAL.—Cette nuit, vers une heure du matin, le tocsin s'est fait entendre. Un grand incendie venait de se déclarer au faubourg St. Joseph sur la rue de la Montagne. La Gazette de Montréal dit que, pour une cause ou une autre, les pompes tardèrent beaucoup à arriver. D'ailleurs le vent soufflait avec assez de force dans le moment; et en sorte que le feu s'est bientôt étendu aux maisons voisines et a détruit aussi au delà de trente maisons. L'Assurance Mutuelle y perdit, dit-on, un haut montant. On craint fort que ce sinistre ne soit le fait d'un incendiaire.

LECTURE PUBLIQUE.—Demain soir, M. L. J. A. Médée Papineau fera devant l'Institut Canadien une lecture sur la "civilisation." Comme par le passé, les dames y auront des sièges réservés.

M. BLAKE.—L'hon. W. H. Blake a prêté serment samedi dernier en qualité de solliciteur-général du H. C.

TROIS-RIVIÈRES.—Une dépêche télégraphique a annoncé ces jours derniers que M. Polette avait été élu aux Trois-Rivières par une majorité de 68 voix. Il paraît que M. Bureau s'est retiré sous proteste.

L'HON. F. HINCKS.—Nous nous réjouissons d'apprendre que M. Hincks ait été réélu sans opposition pour le comté d'Oxford.

DÉBENTURES.—Nous voyons par les journaux de Québec que M. Thomas Amiot est arrivé en cette dernière ville avec des débentures au montant de £8,000 pour les incendies.

INCENDIE A ALBANY.—Il y a eu à Albany deux grands incendies qui ont détruit de 40 à 50 maisons; la perte est estimée à plus de \$100,000.

CHEMIN DE FER.—Le Western Canadian dit que Sir A. McNab vient d'écrire à l'ingénieur du grand chemin de fer de Pouest, l'assurant que le gouvernement garantirait £600,000 pour la construction du chemin.

MEXIQUE.—Santa-Anna a quitté le Mexique et était à la Jamaïque, aux dernières nouvelles. Le traité était arrivé à Mexico; on ne savait ce qui en adviendrait.

TEXAS.—En 1847, il y a eu 126 conversions au catholicisme dans le Texas. Il y a huit ans, lorsque Mgr Audin y fut envoyé, il n'y avait que 2 prêtres; aujourd'hui il y en a 15, outre 17 églises et 49 stations au lieu de missions.

La Gazette de Sherbrooke dit que des arpenteurs sont maintenant occupés à explorer la route entre St. Hyacinthe et Melbourne.

Les directeurs des townships ont tenu une assemblée à Sherbrooke la semaine passée, à laquelle il fut déterminé de commencer les opérations de suite sur la ligne du railroai à Melbourne, bien qu'il soit impossible d'avancer beaucoup le nivellement, avant que les inspecteurs aient terminé leur exploration, qui sera finie, s'attend-on au commencement de mai.

On s'attend aussi que le Capt. Pomroy est autorisé à faire des arrangements avec les actionnaires, pour qu'il soit permis de payer les versements en ouvrage sur le chemin.

ACCIDENT.—Un jeune homme du nom de Théodore Charret, âgé de 15 ans, s'est noyé dans la rivière Jésus, vis-à-vis St. Martin, en allant à la pêche, son canot ayant chaviré. Le corps a été retrouvé.

Un individu qui avait été incarcéré depuis quelque temps est mort dans un cab quelques minutes après sa sortie de la prison.

Les remblais à faire à la route en fer de Montréal à Lechêne seront terminés cette semaine et on espère que les chars commenceront leurs voyages réguliers lundi prochain. Minerve.

ERRATUM.—Dans notre dernière feuille, dans l'article au Witness, au lieu de "comme de coutume, ou le Witness gardera le silence, ou il se servira de colonnines ou bien de faits," lisez: "Comme de coutume, ou le Witness gardera le silence, ou il se servira de colonnines au lieu de faits."

Nos abonnés de la ville qui changent de demeure sont priés de nous le faire savoir, afin de n'éprouver pas de retard dans la réception de ce journal.

Nous publierons prochainement la 4e lettre de M. O'Reilly sur la colonisation des townships.

Voir la dernière page.

NAISSANCES.

En cette ville, le 26, la dame de L. F. Bertliet, écrivain, a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A l'Assomption, le 23 du courant, par messire Poinville; vicairie du lieu, Jos. Laurent Bérichon, écrivain, bourgeois, à Die; Marie Laberge, tous deux de l'endroit.

DÉCÈS.

À Ste. Marie de Monnoir, le 17, du courant après une courte maladie Théophile LeMay, écrivain, notaire public.

Lundi soir, après une maladie de dix-huit mois qu'elle souffrit avec la patience et la résignation d'une vraie chrétienne, Dame Lucie Décormier, veuve de M. Hubert Weippen.

À St. Hugues, le 23 du courant, à la demeure du Dr. Desrochers, son gendre, Dame Marguerite Paradis, veuve de feu Jacques Cartier, écrivain, de St. Antoine Rivière Charleby, et mère de Messieurs Cartier, avocats. Cette vertueuse Dame était âgée de plus de 72 ans.

NOUVEL ETABLISSEMENT A VAPEUR

POUR

MOUDRE LA FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE

MOULINS DE MONTRÉAL,

Coin de la rue St. Pierre et de la Ruelle Fortification

Anciennement la Fonderie de

MM. HEDGE & RODDEN.

AUX FERMIERS ET DÉTAILLEURS DE

GRAINS ET FLEURS

LES SOUSSIGNÉ, venant de compléter un nouveau moulin à vapeur pour la fleur, ayant trois paires de moulages Françaises, avec tout l'appareil nécessaire pour mouler le froment en fleur, est prêt à recevoir des commandes pour mouler.

LES SOUSSIGNÉ a aussi joint à son établissement un moulin à farine d'avoine, capable de mouler la farine d'avoine de première qualité.

Les possesseurs de Grains, désirant le faire mouler trou y ont leur avantage à favoriser son établissement, vu qu'il apportera un soin particulier à produire un excellent article.

Les termes pour mouler seront modérés. Le prix du marché sera payé pour du bon blé, de l'avoine et autres grains. JOHN BIRSE.

Montréal, 17 avril 1848.

N. B. Toute espèce de grains moulus, bons pour chevaux et animaux.

THE PILOT

2nd Journal of Commerce

Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin; au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal.—Souscription—Cinq Piastres par année.

The Weekly Pilot,

Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes.—Souscription, TROIS PIASTRES par année.

W. H. HIGMAN & T. DONOGHUE, Imprimeurs, Éditeurs et Propriétaires.

Les livres et autres ouvrages d'imprimerie sont exécutés proprement à ce Bureau. 13 avril.

LOUIS-PHILIPPE DE 1830 A 1848.

Il y avait un prince auquel l'adversité n'avait point été sans profit. Eclairé, libéral, ami des arts et des artistes, excellent père de famille, homme d'ordre et d'une grande simplicité de manières, il avait fait élever, dans les collèges, les princes ses fils, soumis, comme nous, aux règles universitaires. Sa popularité, très soigneusement ménagée, empruntait un relief considérable à l'indifférence même de la cour. Sans action sur le gouvernement, il était dans une situation excellente pour profiter de ses fautes. Il avait des promoteurs discrets qui savaient faire ressortir tout ce qu'il y avait d'avantageux pour lui dans un parallèle entre la branche aînée et la branche cadette. Ses antécédents politiques n'étaient pas sans tache, mais Valmy et Jemmapes faisaient oublier certains détails de service en 1810 au chef de l'armée espagnole. Aussi, les craintes inspirées par l'Europe d'une part et la démocratie de l'autre, la grande bonhomie du peuple et la savoir-faire des habiles aidant, Louis-Philippe fut élu roi des Français. Seul, et au point de vue monarchique, il était alors en effet ce que l'on appelle l'homme de la situation.

Tout resta d'abord dans les conditions d'un programme magnifique. Mais quand le nouvel élu eut à choisir entre une politique ferme mais périlleuse vis-à-vis de l'étranger, et le souci de consolider sa dynastie, cette dernière considération subordonna toutes les autres d'une manière absolue. La profonde expérience du monarque du juillet, des hommes et des choses, sa grande sagacité naturelle, sa finesse instinctive aidée d'une façon inimitable, la fermeté du caractère et la souplesse de l'esprit, la fausse bonhomie et les feintes caresses, les théories de Machiavel et la duplicité la plus grande, tout fut dépensé et mis en œuvre pour ce but unique : maintenir l'Europe en paix et consolider le trône.

Maître de l'armée par la Garde Nationale, de celle-ci par une prétendue solidarité d'intérêts et de dangers habilement entrevue, il triompha du parti républicain dans les rues et du parti légitimiste en Vendée. Il sut persuader à la majorité en France qu'il était le sauvegarder de la liberté, à l'Europe qu'il était l'égide de la monarchie. Poursuivant ses projets avec une opiniâtreté inébranlable, il usa à leur service la popularité des hommes les plus éminents du pays, jura, trompa ceux de ses ministres qui prenaient au sérieux cette fiction constitutionnelle que le roi règne sans gouverner, et à la place d'agents responsables et indépendants, il n'eut bientôt plus autour de lui que des familiers aveugles et des commis obéissants.

Les événements de 1840 servirent merveilleusement sa politique. Les fortifications de Paris présentées comme une grande mesure de sécurité nationale, votées par une imposante majorité, exécutées avec une rapidité qui tient du prodige, comblèrent les vœux les plus secrets de son cœur. Il vit dans ces forteresses un frein puissant contre toutes les tentatives des partis, quand c'était en réalité l'événement qui devait endormir sa prudence et tromper ses desseins.

Grâce à l'alliance anglaise longtemps entretenue par des cajoleries personnelles et par celles de son gouvernement, le repos de l'Europe semblait assuré, et les grands conflits internationaux étaient soumis aux décisions d'un congrès pacifique. Persister franchement dans cette voie, c'était compléter un système peut-être sans grandeur pour la France, mais du moins n'engageait pas l'avenir de la dynastie, et ne compromettait point la paix européenne. Mais Louis-Philippe avait sacrifié aux intérêts de sa race et à sa propre popularité et le développement de tous les progrès intérieurs moraux et matériels. Pour l'éventualité fort douteuse de l'accession d'un des siens au trône d'Espagne, il sacrifia l'alliance anglaise et rassombr l'avenir par une nouvelle guerre de succession. Nous n'avons point à revenir sur les mensonges diplomatiques, les menées souterraines, les roueries patentes et secrètes au milieu desquels se consommèrent les mariages espagnols. A partir de ce jour, Louis-Philippe eut dans l'Angleterre une ennemie non déclarée, mais profondément irritée, vigilante sur ses intérêts, patiente pour assurer leur triomphe et toute disposée à prouver ses nouveaux sentiments à la première conjoncture. Les révolutions en Suisse et en Italie fournirent bientôt, au gouvernement britannique un prétexte éclatant. Tandis que la politique de Louis-Philippe ne suit plus ici que des lueurs fausses et se met à la remorque de principes rétrogrades, l'Angleterre sympathise avec les idées libérales et prête son appui à des peuples que la loi des affinités naturelles et les traditions anciennes fessent incliner vers la France.

Désormais cet astre de Louis-Philippe qui, depuis dix-sept ans, a brillé d'un éclat si vif sur le firmament politique, se termina rapidement pour s'éclipser bientôt dans une comotion terrible. Au dehors, l'affaire espagnole devint un échec aussi lourd qu'embarrassant à justifier, et les affaires italiennes mirent en défaut toutes les prévisions, donneront un démenti à toutes les mesures et mettront à nu toutes les misères du système. Au dedans, après une succession de faits scandaleux, rares même dans les pires annales de l'ancien régime, le corps politique apparut si gangrené et si morbide, que les partisans les plus dévoués de la dynastie commencèrent à craindre et à se désaffectionner.

En ce moment donc le travail latent de l'opinion publique, celui plus rapide des événements extérieurs, tout indiquant à l'habile politique la nécessité d'une volte-face immédiate et d'une modification profonde dans le système et les hommes ayant charge constitutionnelle du gouvernement. Mais le jour des concessions et des revirements à propos est passé ; celui de l'opiniâtreté aveugle et de la force est venu. Louis-Philippe n'a-t-il pas une armée nombreuse et une majorité parlementaire dévouée, la garde nationale n'a-t-elle pas encore l'ordre à défendre, ses intérêts privés à garantir, ses échéances commerciales à payer ? et d'ailleurs, où sont ces partis ? le légitimisme est en pleine léthargie ; la république se meurt de plus en plus derrière le nuage du communisme, le napoléonisme n'est plus qu'un grand souvenir. Ainsi, sur tous les points de l'horizon aucun symptôme menaçant, nul vestige d'opposition et de résistance.

Cette fois cependant, et toujours fidèle à sa politique cauteleuse, le Roi des Français ne marchera pas à son but par des ordonnances brutales comme celles qui perdirent son prédécesseur. Mais le discours de l'adresse contiendra en quatre mots, et une menace et toute la pensée du système. Contre ces quatre mots l'opinion publique et l'opposition parlementaire réagiront énergiquement. A cette énergie, le gouvernement opposera, sur la question des banquets, les moyens de la répression violente. Le conflit ainsi posé n'a plus pour joueurs seulement, d'un côté le ministère, de l'autre les coryphées de la réforme. Le peuple descend sur la place publique avec toutes ses passions longtemps comprimées. Ce n'est déjà plus émeute, mais si le pouvoir sait comprendre à temps le péril d'une manifestation enflammée, rapide et irrésistible comme une marée montante, il peut encore être sauvé. Mais non ; le pouvoir oppose ses bataillons et la lutte s'engage. La troupe est tiède et timorée, la garde nationale, ici se montre en écièe, là fraternise avec le peuple. Pour l'armée c'est plus qu'une défection, c'est l'obstacle moral et matériel à toute continuation de lutte. La dynastie est donc vaincue et renversée. Les rues de Paris sont le dernier champ clos de la Royauté, le 24 février est la date de ses dernières funérailles.

LIVRES NOUVEAUX.

IL vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins sur acier, trente-huit pages, illustrées de douze gravures.

Une nouvelle et jolie édition de LA NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. et J. SADLIER, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

CLOCHES D'ÉGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Église, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer. — Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs D. & N. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE, Montréal, 21 janvier 1848. — 3m.

A VENDRE.

AU VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds du front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOGUE. Village St. Paul, 20 mars 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Syndics de Paroisses, qui voudront bien le favoriser qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURES D'ÉGLISE, dans le goût de celles de l'Égypte, celles qu'Arabes, Grecs, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. s'adresser à CASIMIR CORNOLLET, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchise de poste à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicariaire de la Cathédrale. Montréal, 25 février 1848. — 3f.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR, No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

AVIS.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que : LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, CARTES D'ADRESSE, CHÈQUES, TRAITS, CONNAISSEMENTS, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUITS. 6 novembre 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

S. S. PIERRE IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAYÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large !

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'École Napoléon, sera BIENTÔT mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent non seulement, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPÉLÉAU & LAMOTHE, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE. Montréal, 19 décembre 1847.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

ON trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

LE Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bre. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

LE soussigné ont l'honneur d'annoncer au public, et à leur avis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPÉLÉAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se confieront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives ; et les journaux qui échangeront avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur remercions dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE. Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

AVIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPÉLÉAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROLLAND DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles calligraphes.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fautive représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES.

—Aussi— CROIX DE CHASABLES EN drap d'or avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, noires et de bas prix. GARNITURES COMPLÈTES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et en Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION. Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.) Noire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-prix et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans le prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter le moindre erreur, et les adresser à J. C. ROLLAND, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Seurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'enseignement de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience ; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices de l'ordre extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits ; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on s'exige rien en particulier cependant il serait bon de voir les Seurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois ; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolastique, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

MANUEL DE TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINIQUY. RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE. " MM. CHAPÉLÉAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHE.

AVIS.

MM. Les membres du Clergé et Commissaires d'Écoles, qui désireraient se pourvoir d'Instituteurs qualifiés, pourront s'adresser au soussigné par lettres franches.

J. P. VALADE. PRÉS.

AVIS

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RECOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franches de port, aux Commissaires du lieu.

Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir : 1. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Église, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens ; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, étant occupé comme tel depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Église, avec les bûisses dessus construites, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens.

3. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Étable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROYVALD CHERRIER notaire, Avoué, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAIS. Montréal, 21 février 1848. — qf.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 10

Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Proc. Vic. St. Amé, M. F. PILOTE, Proc. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPÉLÉAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.